

Un idéal à célébrer  
Un label à préserver

**Rapport international comparatif et propositions pour les  
cycles internationaux de l'ENA**

**Juin 2019**

## Résumé

Dans le cadre des réformes à venir concernant l'École nationale d'administration (ÉNA), la *Confédération des associations nationales des anciens élèves de l'École nationale d'administration de France* a décidé de participer aux débats par le biais de la « Déclaration de N'Djamena ». Un groupe d'anciens élèves internationaux a pris soin de rédiger le présent rapport, afin d'apporter une vision extérieure aux débats et travaux actuels.

Nous croyons que la perspective que nous portons, soit celle d'étrangers provenant de différentes parties de la planète – mais ayant tous suivi le cursus de l'ÉNA –, apporte une contribution originale et pertinente aux projets de réforme de l'École.

D'emblée, nous soulignons que le modèle de l'ÉNA comporte de nombreux avantages, qui sont d'ailleurs reconnus ailleurs dans le monde. L'OCDE concède que le mode de gestion de la haute fonction publique de la France est le meilleur au monde, et l'ÉNA n'y est pas étrangère. Indéniablement, lorsque comparée à des écoles offrant un cursus semblable ailleurs qu'en France, l'ÉNA s'avère être une réussite quant à la démocratisation de l'accès à la haute fonction publique. Plus particulièrement, l'ÉNA constitue un formidable outil diplomatique, souvent mésestimé en France. En effet, avec l'ÉNA, la France forme de hauts fonctionnaires étrangers qui occuperont des fonctions importantes au sein de leurs administrations d'origine. Ceux-ci comprennent assurément mieux la France et ses motivations après une telle formation. Finalement, nous répondons, avec la perspective qui est la nôtre, à certaines critiques récurrentes adressées à l'ÉNA. Par la suite, nous formulons certaines recommandations.

La première – et la plus importante – est la préservation des labels « École nationale d'administration » et « ÉNA ». Nous sommes diplômés de l'ÉNA et ne considérons pas la possibilité de devoir expliquer pour le restant de nos vies professionnelles que la décision a été prise de supprimer notre École, parce que considérée trop mauvaise. De plus, l'image de la France et ses relations avec ses partenaires sortiraient abîmées d'une telle décision.

Concernant la place des élèves internationaux à l'ÉNA, nous considérons que les différences entre ceux-ci et les camarades français devraient être éliminées, du moins amoindries. D'une part, en permettant aux élèves internationaux de suivre la formation initiale complète, voire d'intégrer la formation aux mêmes titres que les élèves européens. D'autre part, en supprimant l'appellation « cycle international long » et en permettant aux élèves binationaux d'intégrer la formation dédiée aux élèves internationaux. Aussi, nous considérons que les enseignements de l'ÉNA pourraient tirer grandement bénéfice d'une meilleure utilisation des connaissances et expériences des élèves internationaux, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

## Table des matières

Résumé.....	1
Présentation de la Confédération.....	3
Un idéal à célébrer.....	4
Les avantages du modèle de l'École nationale d'administration .....	4
Un modèle reproduit de par le monde.....	7
Un formidable outil diplomatique .....	8
Des critiques exercées en vase clos .....	10
Un label à préserver.....	16
Renier une réussite .....	16
La parole de la France .....	16
L'image de la France .....	17
La mise à mal de l'outil diplomatique.....	18
Des conséquences sur les anciennes élèves internationales .....	19
La suppression serait un geste extrême .....	19
Des propositions visant les élèves internationaux .....	21
Offrir aux élèves internationaux la possibilité de suivre tout le parcours de formation .....	21
Ouvrir la formation initiale aux élèves internationaux.....	22
Éliminer l'appellation « Cycle International Long » .....	23
Permettre aux binationaux d'intégrer le(s) cursus réservé(s) aux élèves internationaux.....	23
Faire bénéficier les élèves français de l'expertise des élèves internationaux.....	24
Conclusion.....	26
Rappel des recommandations .....	27
Annexe .....	28
Bibliographie .....	30

## Présentation de la Confédération

La Confédération des associations nationales des anciens élèves de l'ÉNA de France réunit en son sein 42 associations nationales. Elle a pour objet de maintenir un lien entre les anciens élèves de toutes nationalités, et de mener des relations favorables au développement des échanges entre les pays membres de la Confédération. Chaque année, une réunion plénière se déroule dans un des pays membres. En 2019, la plénière s'est tenue à N'Djamena, capitale du Tchad.

Les 42 associations sont :

<b>Anciens élèves en poste à Paris</b>	<b>Corée</b>	<b>Liban</b>
<b>Anciens élèves résidant à Bruxelles et à Luxembourg</b>	<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>Madagascar</b>
<b>Allemagne</b>	<b>Croatie</b>	<b>Maroc</b>
<b>Argentine</b>	<b>Égypte</b>	<b>Mexique</b>
<b>Australie</b>	<b>ENA Afrique</b>	<b>Norvège</b>
<b>Autriche</b>	<b>Espagne</b>	<b>Pays-Bas</b>
<b>Bénin</b>	<b>Finlande</b>	<b>Québec</b>
<b>Brésil</b>	<b>Gabon</b>	<b>République démocratique du Congo</b>
<b>Bulgarie</b>	<b>Grande-Bretagne</b>	<b>République tchèque</b>
<b>Cameroun</b>	<b>Grèce</b>	<b>Roumanie</b>
<b>Canada</b>	<b>Hongrie</b>	<b>Russie</b>
<b>Chine</b>	<b>Irlande</b>	<b>Sénégal</b>
<b>Colombie</b>	<b>Italie</b>	<b>Slovaquie</b>
<b>Congo</b>	<b>Japon</b>	<b>Tchad</b>

Le présent rapport a été rédigé par un groupe de travail composé d'anciens élèves internationaux de l'ÉNA :

Camélia NTOUTOUME-LECLERCQ, promotion Émile-Zola (2008-2010) — Gabon, présidente de la Confédération des associations nationales des anciens élèves de l'ÉNA, vice-présidente de l'ÉNA-Afrique

Jocelyn CARON, promotion Jean-Jacques-Rousseau (2010-2011) — Québec

Emese FÉSŰS, promotion René-Cassin (2001-2003) — ancienne élève résidant à Luxembourg et en Hongrie

Willan MEIER, promotion Jean-de-la-Fontaine (2013-2014) — Allemagne

Coordonnées des principaux rédacteurs :

- Courriel : [jocelyn.caron@gmail.com](mailto:jocelyn.caron@gmail.com) ou [willan.meier@live.com](mailto:willan.meier@live.com)
- Téléphone : +1 514 703 3622 ou +33 6 46 44 75 87

## Un idéal à célébrer...

Un des faits généralement éclipsés à propos de l'ÉNA est le fort contingent d'élèves internationaux depuis 1947. Plus de 3 700, issus de 134 pays, ont renforcé les promotions successives.

Qu'est-ce qui peut motiver un étranger à choisir l'ÉNA pour terminer et/ou compléter sa formation ? L'ÉNA n'est-elle pas l'institution franco-française par excellence ? Les motivations sont multiples, mais notons celles-ci :

- Étudier au sein de l'une des plus prestigieuses écoles d'administration du monde, et assurément la plus prestigieuse de la francophonie ;
- Apprendre au sein de l'une des nations qui a jeté les bases de l'administration moderne, et parfaire sa compréhension de la société française ;
- Être au contact d'individus qualifiés, sélectionnés au mérite, qui nous tireront vers le haut et que nous aiderons à progresser ;
- Effectuer des stages inégalés en situation de responsabilité auprès de décideurs publics ;
- Être sélectionné sur des bases méritoires et non pas monétaires ;
- Apprendre concrètement sur la base de dossiers ce qui permet d'être immédiatement opérationnels.

Ces motivations personnelles ne sont certainement pas si éloignées de celles des élèves français, à l'exception près que ces derniers ont assurément en plus — nous l'avons constaté — un profond désir de servir l'État, la société française et de faire l'intérêt général.

Nous sommes d'avis que l'ÉNA est bien davantage un actif qu'un passif dont il faudrait se défaire. Cette section compte en faire la démonstration, de la perspective des anciens élèves internationaux.

### ***Les avantages du modèle de l'École nationale d'administration***

L'ÉNA est plus souvent pourfendue que défendue en France, et ce, depuis au moins 50 ans<sup>1</sup>. Pourtant, le modèle qui la sous-tend possède des avantages bien distincts. De la perspective des anciens élèves internationaux, certains atouts se démarquent nettement.

#### Placer le service de la collectivité au sommet de la hiérarchie sociale

L'une des caractéristiques singulières de la France est l'idée assumée qu'il faille développer une élite, par les meilleurs moyens et, surtout, la mettre au service de la collectivité.

Cette disposition d'esprit a produit des établissements d'enseignement qui se donnent les moyens d'offrir un enseignement de qualité, d'assurer les moyens de subsistance des élèves et d'offrir (rapidement) des carrières dans des postes de responsabilités au sein de l'État. L'École polytechnique, l'École normale supérieure et l'ÉNA constituent le triptyque des modèles en la matière.

Nous sommes d’avis que ce modèle ne peut qu’être bénéfique pour une nation — à condition qu’il sache s’adapter efficacement à la contemporanéité — et qu’il constitue l’une des raisons qui expliquent la qualité des services publics français et la respectabilité de l’État (ce point est souvent oublié en France). En plaçant ces Écoles au sommet de la hiérarchie du système d’éducation, cela peut créer chez les générations montantes une aspiration salutaire à servir.

Sans vouloir entrer dans le jeu des comparaisons désavantageuses, nous — anciens élèves internationaux — sommes bien placés pour témoigner du fait que le service de l’État et la majorité des formations à l’attention des futurs hauts fonctionnaires ne sont pas valorisés ailleurs autant qu’en France.

#### Favoriser une haute fonction publique des plus professionnelles

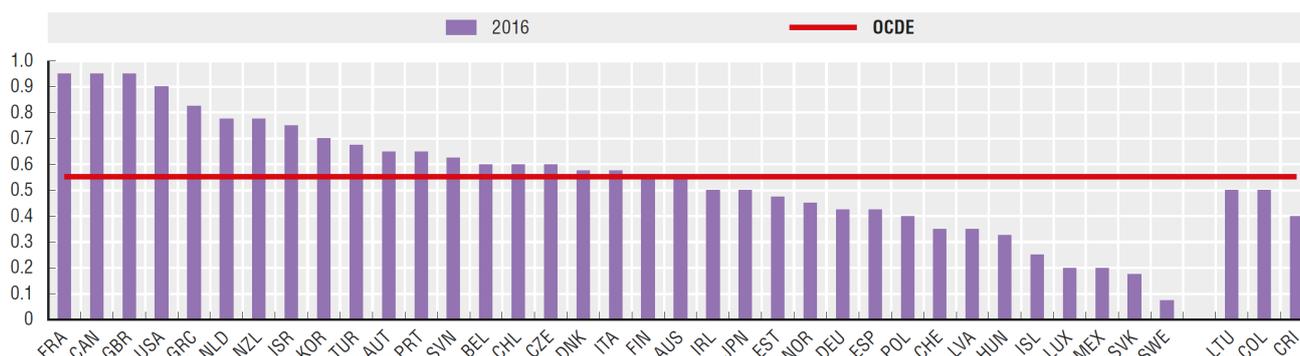
L’Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) publie régulièrement une étude des pratiques des administrations publiques de ses pays membres. Intitulée *Panorama des administrations publiques 2017*<sup>2</sup>, cette revue examine des dizaines de sujets et établit des indicateurs comparatifs au nombre desquels figure ce que l’OCDE appelle le « recours à des pratiques de gestion des ressources humaines distinctes pour les hauts fonctionnaires<sup>3</sup> ».

À ce sujet, le *Panorama* affirme que « Dans la plupart des pays de l’OCDE, les mesures de renforcement des capacités et d’incitation à améliorer la performance ciblent les hauts fonctionnaires davantage que les autres agents publics<sup>4</sup> ». De même, « le développement et la sélection de hauts fonctionnaires très compétents constituent l’une des premières priorités des réformes que conduisent actuellement les pays de l’OCDE en matière de ressources ».

L’OCDE conclut en affirmant qu’« offrir des possibilités de développement de carrière et d’encadrement aux candidats qualifiés en début de carrière aide non seulement à attirer les talents dans la fonction publique, mais aussi à assurer une formation précoce et à renforcer les capacités<sup>5</sup> ».

Pour construire cet indicateur, l’OCDE s’appuie sur les variables suivantes : *existence d’un groupe distinct de hauts fonctionnaires ; existence de mesures visant à identifier en amont les hauts fonctionnaires potentiels ; recours à des profils de compétences des hauts fonctionnaires définis au niveau central ; recours à des pratiques distinctes de recrutement, de gestion de la performance et de rémunération liée à la performance pour les hauts fonctionnaires*. Au vu de cet indicateur, la France est classée première, comme l’illustre le graphique suivant, devant le Canada, la Grande-Bretagne et les États-Unis<sup>6</sup> :

### 6.5. Étendue du recours à des pratiques de gestion des ressources humaines distinctes pour les hauts fonctionnaires dans les administrations centrales (2016)



Source : Enquête de l'OCDE (2016) sur la gestion stratégique des ressources humaines.

L'ÉNA est assurément l'un des maillons de cette performance, dans la mesure où elle remplit quasi intégralement l'ensemble des caractéristiques célébrées par l'OCDE. En quelque sorte, on pourrait considérer l'ÉNA comme un concentré de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines à l'égard des hauts fonctionnaires.

#### Démocratiser l'accès à la haute fonction publique

L'ordonnance de 1945 menant à la création des IEP et de l'ÉNA mentionnait spécifiquement la volonté de démocratiser l'accès à la haute fonction publique. Cette idée selon laquelle n'importe qui, pour autant qu'il réussisse les concours, puisse se mettre au service de l'État est une particularité propre à l'ÉNA.

Bien qu'il y ait encore des critiques sur la réussite de cette entreprise — et nous y reviendrons —, plus personne ne conteste que la démocratisation de l'accès à la fonction publique s'est nettement améliorée depuis l'avènement de l'ÉNA.

Plus encore, le premier facteur de l'accès à une formation (et dans le cas de l'ÉNA, l'accès direct à la haute fonction publique) est le coût qu'elle constitue. Encore une fois, parmi ses concurrentes domestiques ou à l'international, il n'y a aucun doute que l'ÉNA s'érige en championne.

Établissements	Frais de scolarité pour une formation de 2 ans de type Master en administration publique (MAP)
London School of Economics and Political Science	£50,736 (€57,482) <sup>7</sup>
Sciences Po Paris	0 à 29 000 € selon le revenu des parents (moyenne de 10 000 €), 29 000 € pour les étudiants étrangers <sup>8</sup>
Harvard Kennedy School	\$102,864 (91,901 €) <sup>9</sup>
Oxford	83 180 £ (94 226 €) <sup>10</sup>
École nationale d'administration publique du Québec	12 282 \$ (8163 €) pour les Québécois, 26 042 \$ (17 309 €) pour les étudiants internationaux <sup>11</sup>
École nationale d'administration	Élèves français dédommagés, 0 € pour les élèves internationaux

Ces frais inexistants contribuent très fortement à assurer l'accès à une formation de qualité pour tous. Qui plus est, cela concourt assurément à la venue d'élèves internationaux, ce qui renforce l'outil diplomatique qu'est l'ÉNA. Si les frais de scolarité existaient à l'ÉNA, il est certain que la diversité géographique et socio-économique des élèves français et internationaux s'en trouverait affectée. De même, moins d'États étrangers y enverraient des fonctionnaires, face à des frais de scolarité qui rendraient l'expérience beaucoup plus coûteuse.

### ***Un modèle reproduit de par le monde***

L'ÉNA est depuis fort longtemps considérée plus prestigieuse à l'étranger qu'en France<sup>12</sup>. En 2013, l'Institut Français publiait *l'Atlas de l'influence française au XXI siècle*<sup>13</sup> : cet ouvrage recense de manière exhaustive les plus grands vecteurs d'influence de la France ; parmi ceux-ci, une double page intitulée « le modèle ÉNA se diffuse »<sup>14</sup>. Y sont recensés les pays d'origine des anciens élèves, ainsi que leur nombre. Mais également le fait que le modèle ÉNA est reproduit à travers la planète.

La Chine y est mentionnée avec son Académie de la gouvernance ; de même que le Brésil, la Corée du Sud, l'Indonésie<sup>15</sup>, etc. La liste est toutefois beaucoup plus longue.

Si le « modèle ÉNA » peut être défini comme celui d'une école (1) ayant vocation à dispenser des formations initiales/diplômes à de hauts fonctionnaires, (2) qui ne correspond pas au département ou à la faculté d'une université indépendante, et (3) qui est le sous contrôle (in) direct de l'État, l'on se rend compte que beaucoup de pays à travers le monde ont des institutions semblables à l'ÉNA. Une liste partielle se trouve en première Annexe.

Deux modèles concurrents existent : le premier est celui de l'université indépendante ou quasi indépendante de l'État qui forme avant tout des diplômés universitaires. Ce modèle prévaut dans les pays de culture anglo-saxonne. Le deuxième est l'école de perfectionnement offrant des formations très courtes aux fonctionnaires déjà en poste, réparti un peu partout sur terre (par ailleurs l'ÉNA dispense aussi cette typologie de formations courtes qui ont formé, à ce jour, presque 8000 fonctionnaires).

Évidemment, chaque pays a ses particularités et il serait hasardeux d'établir un classement hermétique entre ces trois catégories. Chaque État adapte ses établissements à sa réalité. Il demeure néanmoins que le modèle de l'ÉNA est loin d'être marginal, en plus d'être présent dans certaines puissances mondiales (Chine, Inde).

D'ailleurs, le modèle ÉNA a déjà été présenté au Royaume-Uni comme une voie potentielle à suivre. En effet, en 1968, une grande commission d'examen du *Civil service* présidée par Lord Fulton considérait que les hauts fonctionnaires britanniques provenaient démesurément du tandem Oxford-Cambridge et constatait avec regret de ne pas disposer de professionnels à l'instar de la France<sup>16</sup>. Mieux, l'ÉNA était considérée comme la voie à suivre<sup>17</sup>.

Dire que de Gaulle admirait le *Civil service* au point de vouloir mettre en place l'ÉNA, afin de disposer d'une institution similaire<sup>18</sup>...

### **Un formidable outil diplomatique**

Précédemment, nous avançons que le modèle de l'ÉNA était présent de par le monde et qu'il s'agissait d'un vecteur d'influence française. Toutefois, il y a une extension de cette influence qui force l'admiration.

D'entrée de jeu, nous indiquions qu'un nombre important d'anciens élèves internationaux avait fréquenté l'ÉNA. Toutefois, nous n'avons pas abordé leur proportion par rapport à l'ensemble du corps étudiant. Le tableau qui suit établit ces comparaisons :

<b>Établissements français</b>	
<b>Établissements</b>	<b>Pourcentage d'étudiants étrangers</b>
Sciences Po Paris	47 % <sup>19</sup>
HEC Paris	38 % <sup>20</sup>
<b>École nationale d'administration</b>	<b>34 %<sup>21</sup></b>
École polytechnique	30 % <sup>22</sup>
École normale supérieure	18 % <sup>23</sup>
Enseignement supérieur français au total	12 % <sup>24</sup>
<b>Établissements étrangers</b>	
Harvard	13 % <sup>25</sup>
Harvard Kennedy School	47% <sup>26</sup>
Oxford University	43% <sup>27</sup>
Cambridge University	43% <sup>28</sup>
London School of Economics and Political science	68% <sup>29</sup>
École nationale d'administration publique du Québec	6 % <sup>30</sup>

Quelques commentaires s'imposent ici :

- Tout d'abord, HEC Paris et Sciences Po Paris n'ont pas pour vocation première de former des élèves visant à intégrer le service public national ; pas plus que tous les autres établissements étrangers du tableau (mis à part l'ÉNAP du Québec). Déjà, il s'agit en soi d'une contrainte de l'ÉNA par rapport à ceux-ci.
- Ensuite, contrairement à la majorité des établissements du tableau, les enseignements se font quasi exclusivement en langue française.
- De plus, les enseignements de l'ÉNA sont probablement les plus spécialisés du lot, en ce sens que les administrations françaises et européennes y détiennent une place de choix, notamment en ce qui concerne les stages. Les notions de commerce, d'ingénierie ou encore l'université au sens large englobent beaucoup plus d'enseignements « universels ». D'ailleurs, les universités d'Oxford et de Cambridge subissent de plus en plus de pression pour revoir à la baisse leur contingent d'étrangers, afin de servir en premier lieu les citoyens britanniques<sup>31</sup>.

- Malgré cela, le pourcentage d'élèves internationaux à l'ÉNA est de 34 %. Il y a là une attestation *de facto* de la réputation internationale de l'École.
- Cette reconnaissance produit des bénéfices considérables à bien des égards pour la France.

#### Des ambassadeurs étrangers formés par la France

Dans toute situation de négociation ou d'échange, quoi de mieux pour obtenir de nos interlocuteurs ce que nous souhaitons que de les avoir nous-mêmes formés ? Rares sont les États qui peuvent s'enorgueillir d'une telle disposition. C'est le cas de la France par le biais de l'ÉNA.

La plupart des élèves internationaux ont des carrières dans l'administration de leur pays et un nombre significatif d'entre eux dans la diplomatie. Régulièrement, ceux-ci sont envoyés à l'ÉNA, afin d'être en contact direct avec l'administration française aux frais de leurs États d'origine. Les pays d'origine sont conscients que la formation dispensée y sera de qualité, et pourra rapidement être mise en application.

Au fil du temps, d'anciens élèves de l'École reviennent en France pour être ambassadeurs de la Chine, de l'Allemagne, de divers pays d'Afrique et du Maghreb, etc. À l'instar des ambassadeurs du Japon, du Liban et d'Afghanistan en 2019 qui n'étaient autres que d'anciens élèves de l'ÉNA. De même, les chancelleries à Paris sont peuplées d'anciens élèves, à l'image des couloirs de certaines institutions européennes.

#### Un réseau d'anciens

Les réseaux de types « alumni » sont précieux pour les établissements d'enseignement supérieur. Ces réseaux favorisent l'esprit de corps entre les anciens, augmentent le prestige de l'établissement et donc sa continuité dans le temps. Généralement, le sentiment d'attachement aux *alma mater* provient du fait que ceux-ci aient permis une certaine élévation sociale et aient contribué à la définition d'une identité propre. C'est la même dynamique que l'on retrouve à l'ÉNA. Les anciens élèves internationaux sont généralement très dévoués à leur École.

L'ÉNA est un établissement de l'État, sous le contrôle du gouvernement de la République. L'ÉNA, c'est, en quelque sorte, la France. Les anciens élèves internationaux développent tous une relation bienveillante à l'égard de l'Hexagone. Ils la comprennent mieux, l'ont vue de près, et sont capables de la « traduire » à des néophytes. Mieux encore, certains élèves internationaux ont été les convives de la France, notamment en raison de l'absence de frais de scolarité. Le sentiment de respect et d'avoir une dette vis-à-vis de la France est plus présent qu'ailleurs.

Nous l'avons souligné, les anciens élèves internationaux exercent dans la diplomatie, mais également dans plusieurs postes d'influence à l'échelle de la planète.

C'est un réseau sur lequel la France peut s'appuyer, et donc d'une grande valeur. Peu de pays disposent d'un avantage similaire.

### Des alliances stratégiques

Il n'y a pas que les anciens élèves internationaux qui constituent des vecteurs de diffusion du modèle administratif français. L'ÉNA elle-même est devenue un outil de coopération au service de l'influence française<sup>32</sup>.

L'École entretient des liens avec plus de 130 pays et écoles d'administration avec lesquels elle a des ententes de coopération visant à transmettre des compétences clés. En 2018, c'est plus de 30 délégations étrangères qui ont été accueillies en son sein<sup>33</sup>.

Loin d'être consacrée uniquement à l'administration française, l'ÉNA a régulièrement servi à accompagner les administrations des États membres de l'UE à assumer les présidences du Conseil de l'UE : plus de 9000 personnes ont reçu des formations à ce sujet au fil du temps<sup>34</sup>. L'ÉNA offre également des masters sur des questions européennes entre autres.

L'ÉNA dispense aussi des formations courtes à des publics internationaux, à l'image d'autres établissements dans le monde : plus de 6 500 personnes étrangères ont été formées en 2018<sup>35</sup>. Elle développe par ailleurs des formations en collaboration avec des établissements universitaires étrangers.

En 1996, Jean Coussirou, ancien directeur de l'École, avait déjà soulevé le fort potentiel de l'ÉNA en tant qu'outil d'influence et de coopération. Dans son ouvrage *Faut-il supprimer l'ÉNA ?* M. Coussirou faisait remarquer que l'ÉNA avait déjà développé un solide réseau à l'international et qu'une éventuelle fusion avec l'Institut international d'administration publique (IIAP) augmenterait cette force<sup>36</sup>. Il avait vu juste : cette fusion a réussi et a multiplié l'influence de l'ÉNA au service de la France.

Toute cette action a pu être développée et enrichie du fait de la réputation de l'ÉNA, bâtie sur 70 ans d'expertise, ainsi que la fusion avec l'Institut international d'administration publique intervenue en 2002. Ce capital-savoir est important pour l'action européenne et internationale de la France.

Avec la disparition de celle-ci, la France reculerait assurément sur l'échiquier mondial de l'expertise en matière d'administration publique.

### ***Des critiques exercées en vase clos***

Un élève international aura tôt fait de remarquer la place unique de l'ÉNA au sein de la société française. Les chefs d'État et de gouvernement qui y ont été scolarisés, les grands corps, les chefs d'entreprises étant passés par l'École, etc. constituent des indices du statut de cette dernière.

L'effet miroir de cette place de choix est le nombre conséquent de critiques qui s'abat sur l'École depuis les années qui ont suivi sa création. Dès 1969, une commission d'enquête sur les problèmes de l'ÉNA est mise en place. Une multitude d'essais, de témoignages et autres pamphlets ont été écrits sur l'ÉNA, sans compter les centaines d'éditoriaux, de chroniques et autres textes d'humeur. Sa place « au sommet » des grandes écoles peut expliquer ce torrent de récriminations, mais la virulence de celles-ci reste unique en Occident.

Le caractère singulier des reproches formulés à l'encontre de l'ÉNA réside dans le fait qu'ils soient souvent exercés en vase clos, c'est-à-dire en se concentrant uniquement sur la France ou très précisément sur l'ÉNA. Pourtant, lorsque l'on se donne la peine de comparer un peu, le portrait qui se dégage est nettement plus positif qu'il n'y paraît.

Un rapide tour d'horizon des griefs usuels s'impose ici.

« Les énarques contrôlent tout des destinées de la France »

Cette accusation semble grandement en dissonance avec le modèle de l'École.

La France se place au 2<sup>e</sup> rang des dépenses publiques en pourcentage du PIB parmi les membres de l'OCDE<sup>37</sup>. Cette position reflète la préférence des Français pour un État qui joue un rôle important pour la société.

L'ÉNA a pour vocation d'être la principale porte d'entrée des hauts fonctionnaires de l'État, notamment du corps des administrateurs civils, des corps d'inspection, du corps préfectoral, de la juridiction administrative et du corps diplomatique ; et ce, afin justement d'éviter que ces corps aient chacun leurs concours particuliers susceptibles d'engendrer de la cooptation.

Ces deux facteurs combinés mèneraient inévitablement à ce que les anciens élèves de l'ÉNA occupent une part significative de postes de responsabilité dans la sphère publique. Malgré tout, la place de choix des anciens élèves au sein de la société française est un trompe-l'œil.

Jean-François Kesler, ancien professeur à l'Université Sorbonne, a analysé l'ÉNA pendant une partie de sa carrière, l'origine de ses élèves ainsi que les carrières qu'ils ont menées<sup>38</sup>. Son constat est sans appel (et il a été reconfirmé) : l'ÉNA n'a pas réussi à être la porte d'entrée unique de la haute administration malgré l'objectif affiché lors de sa création. En fait, dans son dernier ouvrage sur la question, Kesler estimait qu'environ 3300 sur 8 000 à 10 000 hauts fonctionnaires étaient d'anciens élèves de l'ÉNA<sup>39</sup>. En 2014, l'IGA confirmait en quelque sorte les affirmations de Kesler en estimant à 35,3 % les hauts fonctionnaires recrutés par la voie de l'ÉNA<sup>40</sup>.

Quant à la politique, le portrait est encore plus clair : avec 15 députés et 6 sénateurs, ce sont seulement 2,2 % des parlementaires qui sont issus de l'ÉNA. Pour ce qui est de l'exécutif, ce sont 17 % des ministres. À titre de comparaison, 66 % des ministres de Barack Obama étaient des diplômés de la Ivy League<sup>41</sup>, tandis que 50 % des membres du cabinet de la première ministre britannique Theresa May étaient issus d'Oxford ou Cambridge<sup>42</sup>.

Selon toute vraisemblance, si la domination de la vie politique et administrative française avait été la mission de l'ÉNA, elle y aurait échoué lamentablement.

« Le profil social des élèves de l'ÉNA est peu diversifié »

En tant qu'élèves internationaux, nous avons toujours un moment d'appréhension au moment de l'arrivée à l'ÉNA, car nous croyons intégrer une école avec des « fils et filles de » de la haute société française. Comme tout le monde, nous avons eu vent

des critiques selon lesquelles les élèves de l'ÉNA seraient principalement issus des catégories supérieures de la société.

Ce grief repose sur deux volets bien distincts. Le premier : la majorité des élèves passeraient préalablement par Science Po Paris. Le deuxième : les élèves de l'ÉNA proviendraient davantage des classes favorisées.

Au sujet de Science Po Paris, il est vrai qu'elle recueille la part du lion pour ce qui est des admis à l'ÉNA, que ce soit au concours externe ou interne ; personne ne peut le nier. Seulement, Sciences Po Paris a historiquement été avantagée en termes de dotation de l'État<sup>43</sup> par rapport aux 9 autres IEP de France. Comment s'étonner alors que les futurs élèves qui souhaitent intégrer l'ÉNA choisissent préférablement Sciences Po Paris ?

Ce qui frappe, ce n'est pas que l'ÉNA serait particulièrement adaptée à la formation concédée à Sciences Po, mais plutôt que Sciences Po Paris domine sans partage l'ensemble des concours de la haute fonction publique<sup>44,45,46</sup>:

Concours	Pourcentage des admis provenant de Sciences Po Paris
École nationale d'administration — concours externe (2018)	67 %
Assemblée nationale (2017)	67 %
École des hautes études en santé publique (2018)	50 %
École nationale supérieure des administrateurs de la Sécurité Sociale (2017)	14 %
Concours d'adjoint de direction à la Banque de France (2018)	68 %
Institut national des études territoriales (2018)	58 %
Ville de Paris (2016)	80 %
Sénat (2017)	83 %
Ministère des Affaires étrangères (2018)	73 %

On constate ici, sans l'ombre d'un doute, que Sciences Po Paris constitue l'endroit privilégié pour préparer l'ensemble des concours de la haute fonction publique de France.

De même, conteste-t-on la région de provenance des élèves de Sciences Po Paris ? 61 % des admis à Sciences Po qui sont Français ne proviennent pas de l'Île-de-France<sup>47</sup>, tout comme pratiquement le même pourcentage pour l'ÉNA<sup>48</sup>. Ainsi, plusieurs élèves provenant d'ailleurs en France accèdent à l'ÉNA par le truchement de Sciences Po Paris.

Finalement, l'ÉNA n'est pas seule dans cette situation. En Grande-Bretagne, par exemple, 3 fois plus d'élèves de l'école privée sont admis au *Fast Stream* — le programme de l'élite administrative — que la proportion d'élèves fréquentant l'école privée au niveau national<sup>49</sup>. Ou encore, Oxford et Cambridge recrutent davantage dans 8 établissements que dans les 3900 suivants<sup>50</sup>.

Il y a ensuite la critique récurrente selon laquelle l'ÉNA n'aurait pas réussi à démocratiser l'accès à la haute fonction publique. La dernière salve en la matière se retrouve dans une étude de Luc Jourdan, du CEVIPOF de Sciences Po Paris. Lors de sa sortie, en 2015, elle avait fait les manchettes partout. Cette étude comportait toutefois des faiblesses majeures, qui n'ont jamais été relayées par les médias<sup>51</sup>. Surtout, ses écarts les plus importants ont été d'omettre de comparer avec l'étranger et d'explorer la place de l'ÉNA dans le système éducatif français.

C'est pourtant ce qui a été fait dans une étude plus fouillée du chercheur Fabrice Larat, publiée un peu avant celle de Jourdan<sup>52</sup>. Lara prend le temps d'examiner l'ensemble du parcours des élèves de l'ÉNA, pas seulement les origines des parents. Ses travaux débouchent sur des éléments intéressants :

- Près de 60 %, des élèves obtiennent leur bac ailleurs qu'en Île-de-France<sup>53</sup>;
- 3,2 % seulement des admis ont un parent qui a fait l'ÉNA<sup>54</sup>;
- 93,3 % des élèves ont obtenu des mentions au bac<sup>55</sup>, alors que la moyenne nationale en 2018 était de 47,7 %<sup>56</sup>;
- 41,6 % des admis ont étudié dans un lycée classé dans les 25 % les meilleurs, alors que seulement 14,3 % des élèves proviennent du dernier quartile des lycées de France<sup>57</sup>.
- 23 % des élèves admis à l'ÉNA provenaient d'un lycée privé alors que la moyenne nationale des élèves du bac fréquentant un lycée privé est de 16,8 %<sup>58</sup>;
- 76 % des admis sont déjà passés par une grande école avant l'ÉNA, dont 52,2 % des admis tous concours confondus à Sciences Po Paris<sup>59</sup>;
- 52,2 % des candidats aux 3 concours confondus ont un père et 27,7 % une mère issus des classes supérieures<sup>60</sup>. Mentionnons qu'en 1969, c'était 65 % des élèves qui provenaient des classes supérieures<sup>61</sup>.

Comment peut-on dans ce contexte accuser l'ÉNA d'être l'établissement qui brouillerait l'égalité tant recherchée dans l'accès à la haute fonction publique ? C'est pourquoi Lara parle de l'ÉNA comme du « dernier maillon dans la chaîne de l'inégalité » en France.

Il convient finalement de mettre en contexte certaines statistiques qui sont toujours réservées : on dit souvent que les élèves de l'ÉNA ont un père et/ou une mère cadre(s) (respectivement, dans une proportion de 52,6 % et 35,6 %<sup>62</sup>). Mais l'on omet souvent de mentionner que cette catégorie comprend aussi les enseignants. Peut-on considérer les enseignants comme des cadres ou faisant partie des classes supérieures de la société ? En extrapolant, on se rend compte que 22,1 % des élèves ont au moins un parent enseignant<sup>63</sup>, soit beaucoup plus que la moyenne nationale. On peut donc supposer que les enfants d'enseignants sont particulièrement bien choyés pour affronter les concours.

Est-ce que l'ÉNA est par ailleurs si éloignée de l'Université française ? Bien moins que l'on pourrait le penser. En effet, 38,5 % des étudiants en master en France — un niveau comparable à l'ÉNA — ont un parent « cadre et professions intellectuelles supérieures »<sup>64</sup>.

Qu'en est-il des autres grandes écoles françaises ? Dans le cas de Polytechnique, 81,3 % des admis ont un parent « cadres et professions intellectuelles supérieures »<sup>65</sup>. En 2004, il s'agissait de 48 % pour l'INET, 51 % pour les classes préparatoires, 57 % pour les Écoles normales supérieures et 47 % pour les grands établissements<sup>66</sup>.

Sinon, qu'en est-il ailleurs ? On sait par exemple que chez les candidats du *Fast Stream* britannique 68.2 % des candidats retenus 2018 avaient au moins un parent cadre<sup>67</sup>. Aux Pays-Bas, un pays réputé égalitaire, 44 % des hauts fonctionnaires avaient un père dans le service public<sup>68</sup>, soit un pourcentage 9 % plus élevé qu'en France (à noter toutefois que les statistiques françaises incluent les 2 parents). N'évoquons pas le cas de la Ivy League, où l'on sait que ces universités sont en pratique réservées aux fortunés (à Harvard, par exemple, 67 % des élèves proviennent du 20 % le plus riche de la population, et même 15 % du fameux 1 %)<sup>69</sup>.

En somme, il est spécieux de centrer son attention sur l'ÉNA en espérant qu'elle seule, à la toute fin du cursus éducatif, puisse corriger les aléas de parcours qui proviennent d'avant. Les efforts ayant débouché sur la création de 3 concours distincts, en plus de réserver des places pour des détenteurs de doctorats, constituent déjà des leviers intéressants pour mitiger les effets d'un système scolaire qui génère des inégalités. De même, quand on regarde rapidement le portrait des écoles élitistes comparables en France et à l'international, l'ÉNA est loin d'être dans la pire des positions.

« Les élèves de l'ÉNA manquent d'originalité au concours d'entrée »

La France est très attachée à ses concours pour les promotions publiques depuis la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. L'accès à l'ÉNA n'échappe pas à cette méthode de sélection et le concours d'entrée est réputé très difficile.

L'un des sempiternels reproches à l'issue des éditions annuelles des concours d'entrée est celui selon lequel les candidats manqueraient d'originalité. Le rapport 2017 du jury de sélection était une pénultième version de cet exercice obligé<sup>70</sup>. Le syllogisme qui suit est évidemment que les élèves sont tous pareils et qu'ultimement, l'État manquerait de ressources pour affronter les problèmes nouveaux.

Cette posture à propos des concours, à seconde vue, manque cruellement la cible.

D'une part, comment se montrer original dans les épreuves écrites sur des sujets spécifiques ? Un examen écrit sur, par exemple, les compétences de l'État dans un domaine précis n'est pas le lieu pour tester son originalité.

D'autre part, le seul moment où le candidat peut démontrer son originalité est pendant le célèbre « grand oral » des épreuves. Celui-ci est si célèbre qu'il a fait l'objet d'un livre sur ce seul sujet<sup>71</sup>. Cependant, qui oserait se démarquer du lot dans l'épreuve qui compte pour 16 % du total des épreuves d'admissibilité et d'admission, voire 33 % des seules épreuves d'admission<sup>72</sup> ?

S'étonne-t-on, à la fin d'un examen, que ceux qui l'ont passé aient démontré exactement les mêmes compétences ? Poser la question revient à y répondre. Les concours de sélection sont des examens et, par conséquent, ne sont pas les plateformes appropriées pour démontrer son originalité. Voilà pourquoi, même pendant le grand oral, les anciens élèves qui ont été admis n'hésitent pas à avouer qu'ils ont tout fait pour être pris, et ont donc limité toute prise de risque<sup>73</sup>.

Pour favoriser « l'originalité », il faudrait que le grand oral comporte des points d'originalité, mais cela reviendrait à prendre en compte des considérations subjectives qui n'ont fort probablement pas leur place au sein d'un concours administratif.

« Les enseignements de l'École ne sont pas adéquats/pas axés sur le terrain »

Lorsque l'on entend cette critique, on ne peut s'empêcher de sourire un brin. Si les enseignements ne sont pas adéquats, il suffit de les changer. Qui plus est, à l'ÉNA il est beaucoup plus facile de faire évoluer les enseignements que dans une université, dans la mesure où la direction de l'École dispose d'une grande marge de manœuvre à cet égard. La formation est d'ailleurs réformée régulièrement.

Quant au reproche du manque de terrain dans les enseignements, il y a de quoi rester un peu interloqué. Les stages à l'ÉNA sont déjà d'une durée de 12 mois sur 24 mois de formation<sup>74</sup>. Parmi ces stages, aucun n'est prévu en administration centrale - en Europe, à l'international, en préfecture et en entreprise (réservé aux élèves nationaux). 12 mois de formations diversifiées ne semblent pas particulièrement excessifs dans une école comme l'ÉNA. Aucun cursus semblable à celui de l'ÉNA, que ce soit au sein de Sciences Po Paris, Harvard Kennedy School, le Collège d'Europe, l'Académie de Speyer, l'ÉNAP au Québec ou encore la London School of Economics and Political Science n'intègre autant les stages à son parcours de formation.

Finalement, le « terrain » a ses limites pour bien des métiers qui sont préparés par l'ÉNA : un futur auditeur au Conseil d'État doit-il être sur le terrain ou plutôt apprendre le droit administratif ?

\*

Le lecteur l'aura compris : les élèves internationaux de l'ÉNA sont fiers de leur alma mater et considèrent que l'ÉNA a apporté davantage de bienfaits à la France que l'inverse.

L'ÉNA constitue un modèle de réussite ; bien que son cloisonnement révèle ses limites qui doivent la pousser à se réformer pour retrouver la confiance du public et s'inscrire dans les mentalités, la société française a beaucoup bénéficié de l'ÉNA :

- La fin du système de cooptation d'avant la Seconde Guerre mondiale ;
- Le recul de la politisation de la haute administration publique ;
- La valorisation du service de l'État ;
- La professionnalisation de la haute fonction publique ;
- Le contrôle de l'État sur les priorités qu'il souhaite inculquer à ses hauts fonctionnaires (ce qui n'est pas le cas d'une université) ;
- Une expertise reconnue à l'international.

## Un label à préserver

L'ÉNA est davantage qu'un établissement servant à la formation de hauts fonctionnaires. C'est aussi le label du savoir-faire français dans le domaine de l'administration de l'État. L'ÉNA, c'est une marque qui résume la valeur que la France accorde au service public. D'ailleurs, le sigle ÉNA est si réputé qu'un cruciverbiste francophone saurait de quoi il en retourne.

Nous croyons que la suppression pure et simple de l'École serait un geste aux conséquences négatives et sous-estimées.

### ***Renier une réussite***

La suppression de l'École ne serait ni plus ni moins que le reniement de ses succès. Or, la France n'a pas à rougir de l'ÉNA. On peut toujours faire mieux, mais pour cela il faut être en mesure de reconnaître ses progrès.

La suppression jetterait aussi le discrédit sur la haute fonction publique. En effet, elle dévaluerait à la face de la Nation et de l'étranger la formation de pléthore de serviteurs de l'État qui le font anonymement et dans les meilleures dispositions. Les gens qui y travaillent, surtout au plus haut niveau, renoncent souvent à de meilleures conditions de travail pour servir l'intérêt général.

### ***La parole de la France***

Lorsqu'un étudiant fait le choix d'un établissement d'enseignement supérieur, il y a généralement deux variables qui entrent en ligne de compte.

La première est la certitude que la formation reçue préparera adéquatement à une carrière. La deuxième est la conviction que cette formation sera reconnue par d'autres comme étant de qualité.

Le plus grand vecteur de reconnaissance d'une formation provient de l'établissement qui l'a dispensée. Ainsi, l'offre d'une formation vient avec la promesse que l'établissement d'enseignement s'ancrera dans le temps, sera capable de certifier le diplôme qu'il a délivré dans la durée. Plus sa longévité sera grande, plus son prestige et la confiance en celui-ci grandiront. En d'autres mots, les établissements d'enseignement utilisent à fond la notion de « l'héritage de la marque ».

Cette notion réfère à la durée de vie d'une marque de commerce. Plus la marque dure longtemps, plus elle devient synonyme de fiabilité, de stabilité. La marque hérite du succès du passé<sup>75</sup>.

On remarque d'ailleurs que les établissements prestigieux durent à travers le temps :

Établissements	Année de fondation
<b>Oxford</b>	1096
<b>Cambridge</b>	1209
<b>Sorbonne</b>	1253
<b>Harvard</b>	1636

<b>École Polytechnique</b>	1794
<b>École Normale supérieure</b>	1794
<b>Conservatoire national des arts et métiers</b>	1794
<b>HEC Paris</b>	1881
<b>LES</b>	1885
<b>Sciences Po Paris</b>	1945/1872
<b>École nationale d'administration</b>	1945

L'observateur averti de l'évolution de l'IEP de Paris aura tôt fait de remarquer que cet établissement fait tout son possible pour se rattacher à son passé précédent sa refondation en 1945. Elle se présente comme fondée en 1872 en École libre des sciences politiques, célèbre son fondateur Émile Boutmy en accolant son nom au plus grand amphithéâtre et surtout, utilise le nom « Sciences Po » partout où elle le peut, à commencer par son portail d'entrée. C'est même d'autant plus vrai que son histoire officielle mentionne à peine le changement en IEP<sup>76</sup>. La raison de ce choix éditorial est fort simple : Sciences Po souhaite, elle aussi, bénéficier du « marketing de la continuité » afin de jouer dans la cour des grands établissements mondiaux.

L'École polytechnique, de son côté, a réussi à garder son identité propre vieille de plus de 200 ans lors de la fondation de l'Université Paris-Saclay. Même cas de figure pour HEC Paris, qui a préservé les lettres de son acronyme. L'École nationale supérieure des mines n'a pas disparu, malgré son rattachement à l'Université de recherche Paris-Sciences-et-Lettres. L'École nationale des ponts et chaussées s'est, quant à elle, muée en « École des Ponts ParisTech ». Même l'INSEAD, en dépit de l'internationalisation et son rattachement à Sorbonne Universités a préféré garder son sigle original.

En vertu de ces pratiques, il n'est pas abusif de prétendre que les élèves de l'ÉNA ne s'attendaient pas à l'annonce de la suppression de leur École. Il s'agissait sans doute d'une promesse implicite de l'État.

La France, en offrant cette formation aux étrangers, garantit que l'ÉNA perdure dans le temps et qu'elle se porte garante de la formation offerte. La suppression nette de l'ÉNA équivaudrait donc à un reniement de la parole de la France.

On pourrait d'ailleurs imaginer le scénario suivant : si on avait averti les élèves internationaux que leur École disparaîtrait dans le futur et que le nom de l'établissement deviendrait caduc, il est fort probable que leurs choix n'auraient pas été les mêmes.

### ***L'image de la France***

Plus globalement, la suppression de l'ÉNA ternirait l'image de la France de plusieurs manières.

La première réside dans le fait que la France supprimerait pour une 2<sup>e</sup> fois son école d'administration. Déjà, de 1848 à 1849, la France a brièvement eu une école d'administration, supprimée pour des raisons qui, aujourd'hui, dépassent

l'entendement. Une 2<sup>e</sup> suppression mettrait en doute les capacités à établir une école d'administration et à la faire durer.

La deuxième est qu'aucun pays moderne n'élimine des établissements d'enseignement prestigieux au prétexte que ceux-ci rencontrent des difficultés, et encore moins au milieu d'une crise sociale.

Les pays modernes ne le font pas parce que cela instille un doute sur l'ensemble du système d'éducation à la face du monde : en effet, si l'ÉNA n'est pas bonne au point de mériter suppression — mais est l'une des institutions les plus prestigieuses du pays — que vaut le reste du système éducatif ? La question peut s'avérer légitime.

Mais plus encore, cela démontrerait la faible capacité de la France à se réformer en résistant à ses pulsions révolutionnaires. Si le gouvernement préfère éliminer des institutions qui fonctionnent malgré tout plutôt que de les réformer, quelle sera la prochaine cible ? Les concurrents de la France riront certainement dans leur barbe durant la prochaine décennie où sa grande école d'administration publique sera chamboulée. À quoi bon laisser le champ libre aux concurrents pour une question de nom ?

### ***La mise à mal de l'outil diplomatique***

La réputation internationale de l'ÉNA n'est plus à faire et à ce titre, elle est, nous l'avons démontré, un excellent outil diplomatique. Celle-ci permet de diffuser l'expertise française en administration publique ainsi que de concourir à la formation de cadres, diplomates et fonctionnaires étrangers.

Si elle venait à disparaître parce que jugée médiocre, qu'advierait-il des dizaines d'ententes de coopération avec d'autres écoles d'administration dans le monde ? Seraient-elles maintenues ? Ferait-on confiance à une nouvelle école pour la formation à la présidence de l'Union européenne qu'effectue régulièrement l'ÉNA ? On peut en douter, ou du moins, suspecter une période plus ou moins longue de fort ralentissement à ce niveau.

Mais il y a plus.

Bien que nous n'ayons pas été en mesure d'obtenir des statistiques précises à ce sujet, c'est un fait connu que plusieurs administrations subventionnent (in)directement les séjours à l'ÉNA de leurs ressortissants fonctionnaires. Certains peuvent garder leur salaire, d'autres voient les coûts de subsistance remboursés, etc. D'autres administrations, même si elles ne subventionnent rien, consentent au maintien d'un lien d'emploi et à une réintégration une fois la formation terminée. Les arrangements sont multiples, mais il reste que la formation à l'ÉNA est valorisée par ces administrations. Si l'ÉNA était supprimée parce qu'elle n'est pas considérée comme assez bonne pour les Français, quel message les administrations étrangères percevraient-elles ? Il y a fort à parier que cela serait mal reçu et qu'une éventuelle future école ferait face à une forte dose de scepticisme durant les premières années de son existence. Ainsi, ce sont les relations diplomatiques de la France qui en paieraient le tribut.

Il y aussi une plus petite part de candidats libres internationaux et d'élèves fonctionnaires-étrangers qui ne sont pas subventionnés, ni par la France ni par leurs administrations d'origine. Ceux-là, comme d'autres ailleurs dans le monde, s'endettent. Inutile de mentionner que s'endetter et rembourser subséquemment un prêt pendant plusieurs années, pour un diplôme d'établissement qui deviendrait « fantôme » une fois l'École supprimée, n'est pas un choix que d'autres feront dans le futur. Ces élèves floués entretiendront-ils toujours une certaine considération pour la France ?

### ***Des conséquences sur les anciennes élèves internationales***

Un des aspects les plus méconnus de la suppression de l'ÉNA serait l'effet sur les carrières de ses anciens élèves.

Tout d'abord, se retrouver du jour au lendemain avec un diplôme d'un établissement d'enseignement qui n'existe plus exposera l'ancien élève — notamment parmi les plus jeunes — à devoir expliquer que l'École n'était plus jugée assez efficiente, et supprimée par conséquent. Au sein des administrations, cela jouera certainement sur la progression des diplômés.

Un volet plus sombre, mais pourtant bien réel, de la suppression de l'ÉNA a été évoqué par d'anciennes élèves internationales. Dans plusieurs pays, le fait d'être diplômée de l'ÉNA permet aux femmes diplômées de combattre le sexisme dont elles seraient victimes. Étant donné le statut de l'École et la valeur accordée à ses enseignements, les femmes en situation d'autorité seraient moins remises en question en tant qu'anciennes élèves. La suppression de l'École pourrait entacher ces avancées.

### ***La suppression serait un geste extrême***

La société française fonctionne en cycle alterné de phases de stabilité et d'instabilité. La vie de ses régimes politiques depuis la Révolution en témoigne. Et la création de ses plus illustres établissements.

Plusieurs des grandes écoles françaises sont issues des années turbulentes de la décennie 1790. Bien de leurs temps, les écoles faisaient office de miroirs de régimes aspirant au progrès.

L'École libre des sciences politiques a été créée par son fondateur Boutmy, afin de « refaire une tête au peuple » rendu nécessaire selon lui par l'humiliante défaite de 1870<sup>77</sup>.

Le réseau des IEP et l'ÉNA ont été érigés tout de suite après le désastre de la Seconde Guerre mondiale, afin de participer à l'effort de reconstruction et gommer les mauvaises habitudes qui s'étaient installées dans la IIIe République. De Gaulle affirma même qu'il s'agissait de la « base de l'État nouveau »<sup>78</sup>.

À l'inverse, la première école d'administration de 1848 fut supprimée par des opposants qui soutenaient le nouveau régime de Louis-Napoléon Bonaparte<sup>79</sup>.

Le fil conducteur de ces épisodes est que les grandes écoles ont été créées et supprimées dans des périodes de crise, où le sentiment national était en berne ; de

même que le prestige de la France, momentanément amoindri. C'était le moment d'être opportuniste et de réformer en profondeur ; d'autant plus que la France venait de subir d'importantes défaites militaires.

Nous n'avons pas peur de l'affirmer : la France n'est pas dans un tel état de crise qu'elle doive maintenant, avec la suppression de l'ÉNA, s'infliger elle-même une telle reculade. Les bénéfices encourus ne seraient pas au rendez-vous.

\*

« L'École nationale d'administration » et « l'ÉNA » devraient être considérées comme des labels d'excellence de la France. À l'image des autres établissements prestigieux de France, ce sont deux actifs intangibles qui doivent être préservés, afin de perpétuer avec eux les avantages que nous avons décrits précédemment.

**Recommandation 1 :**

**Quoi qu'il advienne des propositions de réformes de l'ÉNA, que celle-ci garde les appellations « École nationale d'administration » et/ou « ÉNA ».**

De toute manière, il n'a jamais été question en France, même dans les discussions contemporaines, de ne plus disposer d'école de sélection et de formation des hauts fonctionnaires basée sur l'élitisme. Même dans plusieurs essais trempés dans le vitriol à ce sujet, la conclusion était rarement que la suppression pure et simple s'imposait<sup>80</sup>. Plus sérieusement, en 2002, la commission de Silguy mandatée par le gouvernement pour réfléchir à la réforme de l'ÉNA avait rejeté la suppression nette de l'ÉNA, entre autres pour les raisons suivantes :

- Parce que le jeu du libre marché ou des concours spécialisés correspondrait à un retour en arrière ;
- Le mode contractuel ferait très mal au caractère interministériel du corps des administrateurs civils ;
- La réputation de l'ÉNA à l'international ;
- L'attachement des Français à l'École<sup>81</sup>.

Dans ce cas, la suppression de l'ÉNA revêtirait un caractère symbolique aux effets positifs bien incertains.

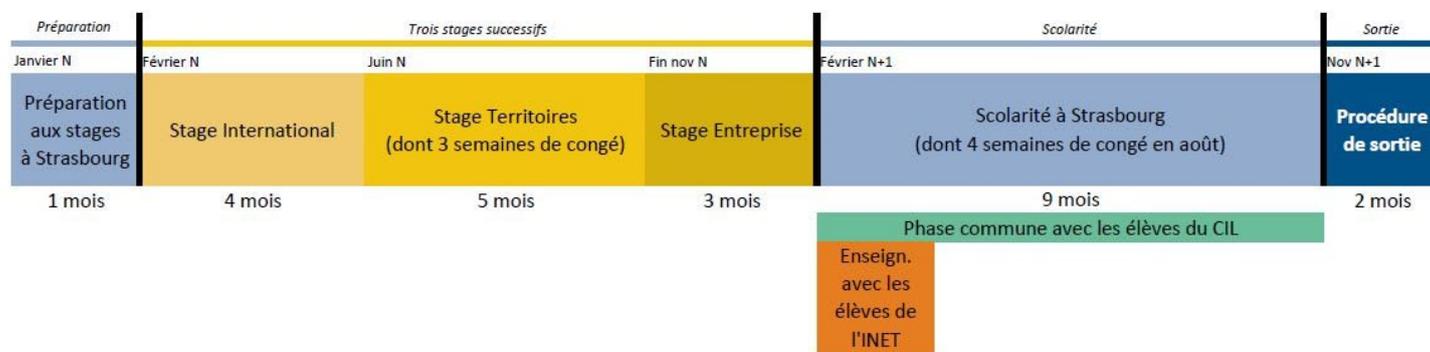
## Des propositions visant les élèves internationaux

Dans le débat qui s'engage sur la réforme de l'ÉNA, les élèves internationaux souhaitent aussi être force de propositions. La présente section offre quelques recommandations en ce qui concerne la présence des élèves internationaux à l'ÉNA.

### ***Offrir aux élèves internationaux la possibilité de suivre tout le parcours de formation***

Le Cycle international long (CIL) est l'un des programmes de l'ÉNA qui permet aux élèves internationaux de suivre la scolarité des élèves français.

Le graphique suivant<sup>82</sup> explique la formation des élèves français, ainsi qu'une partie de la formation du CIL :



Les « ciliens » quant à eux suivent la formation suivante :

- Au mois de septembre de l'année N à Strasbourg, un mois de scolarité préparatoire aux stages comprenant notamment une actualisation des connaissances sur la France contemporaine et ses enjeux, ainsi que sur le fonctionnement de l'administration française,
- 4 mois de stage (octobre N à janvier N+1) dans un organisme public choisi en fonction du projet professionnel de l'élève (administration centrale ou déconcentrée, opérateur de l'État, organisme international),
- 9 mois de scolarité (février N+1 à octobre N+1) à Strasbourg conjointement avec les élèves fonctionnaires en formation initiale (dont 4 semaines de congés en août),
- Pour la plus grande partie des élèves, 2 mois supplémentaires (novembre et décembre de l'année N+1) pour ceux qui souhaitent rédiger et soutenir un mémoire de master<sup>83</sup>.

Les stages sont des parties importantes de la formation à l'ÉNA, et de par le passé, la formation des élèves du CIL en comportait davantage (les stages internationaux<sup>84</sup> et dits « territoires »). Il n'existe pas de raisons objectives que les élèves internationaux ne puissent pas suivre l'ensemble des stages, d'autant que la charge administrative supplémentaire est assez légère.

Il est vrai que pour les administrations étrangères qui envoient leurs ressortissants à l'ÉNA, une formation de 2 ans peut paraître contraignante. C'est pourquoi nous croyons que l'option devrait être offerte aux élèves internationaux de se joindre à la promotion en début de parcours, à l'instar des élèves français. Ceux qui ne le désireraient pas pourraient intégrer le cursus déjà existant.

**Recommandation 2 :**

**Offrir l'option aux élèves internationaux de suivre une formation calquée sur celle des élèves français.**

***Ouvrir la formation initiale aux élèves internationaux***

Depuis longtemps, la France inspire le Monde. Un nombre incalculable d'étrangers sont venus concourir à son succès.

Certains étrangers se démarquent en se mettant au service de la France depuis 1831 : la Légion étrangère, cette particularité tout hexagonale, permet à quiconque le souhaite, d'intégrer l'armée, afin qu'au terme d'une durée de service déterminée, l'accession à la citoyenneté française soit accordée. Ce modèle est célébré en France et personne ne conteste son existence.

Pourquoi la haute fonction publique devrait-elle être traitée différemment ?

La Grande-Bretagne, dans cet esprit, a ouvert son Fast Stream aux ressortissants de l'Espace économique européen, de la Suisse, mais aussi du Commonwealth<sup>85</sup> — et même de la Turquie sous certaines conditions<sup>86</sup>, soit un total de 86 États. De son propre aveu, les admissions d'étrangers sans visa de travail préalable sont rares, mais possibles<sup>87</sup>. Pour ceux qui disposent déjà d'un titre de séjour donnant le droit au travail, cela est déjà plus aisé. Il n'existe pas de statistiques sur les étrangers dans le Fast Stream, mais il y a fort à parier qu'ils soient peu, étant donné qu'au sein du Civil Service britannique 3 % seulement des employés ne s'identifient pas comme britanniques (ce qui ne signifie pas qu'ils n'ont pas la citoyenneté)<sup>88</sup>. Finalement, le Civil Service estime qu'avec les restrictions relatives à la souveraineté 75 % des emplois sont ouverts à des non-Britanniques<sup>89</sup>.

La possibilité d'intégrer la formation initiale de l'ÉNA existe pour les élèves ressortissants de l'Espace économique européen.

Cette possibilité pourrait être aussi ouverte au-delà des seuls ressortissants européens sur la base de contrats à durée déterminée. La volonté de servir la France, une nation regardée dans le monde, devrait être une possibilité : de l'autre bout de la lunette, il s'agit pour la France de capter les talents internationaux et de les mettre à son service.

Nous croyons que la France aurait intérêt à envisager l'intégration de tous ceux qui voudraient la servir, d'autant qu'il serait possible d'assortir ce service à des conditions plus contraignantes par rapport aux élèves français.

### **Recommandation 3 :**

**Permettre aux élèves internationaux d'intégrer la formation initiale dans les mêmes conditions que les ressortissants européens.**

#### ***Éliminer l'appellation « Cycle International Long »***

S'il y a une chose que pratiquement tous les élèves internationaux du Cycle international long avoueraient, c'est que leur formation est parfois synonyme de division entre les élèves d'une même promotion : d'un côté, les élèves français ; de l'autre les « ciliens ».

Nous avons beau chercher, il n'existe pas d'exemples d'une telle distinction hors de France. Ailleurs, un membre d'une promotion est traité à l'égale, peu importe son origine.

Au cours de la scolarité, cette distinction est susceptible de générer des situations gênantes, à la limite de la discrimination. À l'instar d'un exposé sur les risques de terrorisme intérieur qui avait été refusé aux élèves internationaux. Les réactions à cette exclusion avaient été fortes, y compris du côté des élèves français. Par ailleurs, nombreux sont les cas répertoriés où le travail en équipe a pu mener à la marginalisation de certains élèves internationaux.

Attention ! Notre propos ne doit pas être mal interprété. La suppression de cette distinction ne rime pas nécessairement avec un droit à l'emploi dans la fonction publique nationale ; et ne signifie pas pour autant qu'une procédure de sélection différente soit envisagée au sein du réseau diplomatique français. Seulement, qu'il ne subsiste plus deux catégories d'élèves au sein d'une même promotion à l'ÉNA.

### **Recommandation 4 :**

**Supprimer l'appellation de « Cycle International Long » qui subdivise en catégories distinctes les élèves d'une même promotion.**

#### ***Permettre aux binationaux d'intégrer le(s) cursus réservé(s) aux élèves internationaux***

Lorsqu'un élève international soumet sa candidature à l'ÉNA, il doit attester qu'il ne possède pas la citoyenneté française<sup>90</sup>. On comprend assez vite qu'il s'agit pour un français de ne pas court-circuiter son admission à l'ÉNA en se faisant passer seulement pour étranger et pouvoir prétendre après à un poste dans l'administration publique française.

La possibilité d'intégrer la formation initiale de l'ÉNA existe depuis 2004 pour les élèves ressortissants de l'Espace économique européen avec les mêmes droits et privilèges que les Français, sauf celui des emplois dits de « souveraineté »<sup>91</sup>.

Cependant, les Européens peuvent intégrer l'ÉNA de deux façons, contrairement aux autres catégories d'élèves internationaux :

Admissions possibles à l'ÉNA selon la citoyenneté		
Citoyenneté	Formation Initiale	Cycle international long
Français	X	
Binationaux Français/autre	X	
Européens	X	X
Non européens		X

Nous nous retrouvons dans la situation où les ressortissants européens ont davantage de possibilités de formation que les citoyens français binationaux.

Il est évident que cet accès au CIL pour des binationaux ne devrait pas être une manière de contourner l'entrée par concours à l'ÉNA pour les citoyens français qui résident sur le territoire national, ont été scolarisés en France et possèdent une autre nationalité.

En revanche, il y a des binationaux qui ont résidé longtemps ou toute leur vie à l'étranger, qui ont été scolarisés à l'étranger et qui ne peuvent pas entrer à l'ÉNA autrement que par le concours de la formation initiale. Il est évident que, pour eux, le concours de la formation initiale est encore plus difficile d'accès et que cette option est difficilement envisageable.

Il conviendrait d'établir des critères pour les binationaux qui ont été scolarisés à l'étranger ou qui y résident depuis longtemps, afin qu'ils puissent intégrer le cursus réservé aux étrangers.

Considérant qu'il y a au moins 2,5 M de Français immatriculés à l'étranger<sup>92</sup>, il n'est pas exagéré de penser qu'une telle mesure ouvrirait de fait l'ÉNA à plusieurs centaines de milliers de personnes.

#### **Recommandation 5 :**

**Sous certaines conditions, permettre à des ressortissants binationaux d'intégrer le cursus réservé aux élèves internationaux.**

#### ***Faire bénéficier les élèves français de l'expertise des élèves internationaux***

Les élèves internationaux ont beaucoup reçu au cours de leurs stages et de leur formation à l'ÉNA. Mais c'est aussi au travers du contact permanent avec leurs camarades français que la transmission de connaissances s'est enrichie.

L'inverse devrait être aussi vrai ! Les élèves internationaux sont, en moyenne, plus avancés dans leur carrière et aguerris en termes d'expérience que les élèves du concours. Il s'agit là d'un réservoir de connaissances/compétences assez peu exploité par l'ÉNA.

Nous sommes d'avis que nous, élèves internationaux, pouvons être davantage sollicités en vue de transmettre nos connaissances, notamment concernant les institutions politiques et administratives de nos pays respectifs. Des occasions formelles d'échanges de savoirs, comme des séminaires, ateliers de type « retours d'expérience » ou des exposés plus formels devraient être mis en place au sein de la formation.

De même, des contributions au niveau de l'enseignement des langues pourraient être envisagées.

**Recommandation 6 :**

**Faire bénéficier davantage les élèves français de la présence des élèves internationaux, pour ce qui est de la transmission de connaissances.**

## Conclusion

Avec ce rapport, nous avons lancé un cri du cœur, mais aussi présenté des propositions visant à parfaire l'ÉNA et répondre à certaines de ses critiques. Nous pensons qu'il est essentiel que le meilleur de l'ÉNA soit préservé.

Nous avons formulé nos propositions à travers un prisme différent, celui d'anciens élèves internationaux bienveillants à l'égard de la France et de sa destinée. Voilà pourquoi, en guise de conclusion, nous reprendrons intégralement les observations de l'éminent « françologue » britannique Vincent Wright, lorsqu'il s'exprimait, il y a 20 ans déjà, au sujet de la réforme de l'ÉNA :

« Les réformateurs doivent aussi être conscients du fait que toute réforme risque d'avoir un impact limité — et pas seulement parce que l'ingéniosité humaine peut être mobilisée pour la mettre en échec (comme l'ont montré plusieurs tentatives de réformes scolaires). Ce qui ressort de façon très marquée de toute étude de l'ÉNA, c'est qu'une réelle réforme démocratique implique une transformation radicale des attitudes culturelles et du système éducatif français et un bouleversement des structures et du fonctionnement de l'administration centrale. En d'autres termes, la réforme de l'ÉNA exige une révolution ailleurs, et toute lecture de l'histoire de France nourrit un certain scepticisme quant à une telle possibilité.

[...] Pourquoi une institution aussi admirée à l'étranger est-elle si mal aimée en France, un pays pourtant connu pour une certaine fierté chauvine ? La réponse se trouve peut-être dans le fait les étrangers admirent les nombreuses qualités des énarques qui sont volontairement ignorées de façon assez commode par leurs critiques : leur intelligence, leur autorité, leur compétence professionnelle et l'absence de corruption parmi eux ; alors que les critiques domestiques se fondent sur leurs défauts que les étrangers ne peuvent pas percevoir. Toutefois, leurs qualités sont réelles, alors que les racines de beaucoup de leurs défauts doivent être recherchées ailleurs : dans l'administration dans son ensemble qui est, de bien des points de vue, le miroir de la société qu'elle sert<sup>93</sup>. »

## Rappel des recommandations

**Recommandation 1 :**

Quoi qu'il adienne des propositions de réformes de l'ÉNA, que celle-ci garde son nom.

**Recommandation 2 :**

Offrir l'option aux élèves internationaux de suivre une formation calquée sur celle des élèves français.

**Recommandation 3 :**

Permettre aux élèves internationaux d'intégrer la formation initiale dans les mêmes conditions que les ressortissants européens.

**Recommandation 4 :**

Supprimer l'appellation de « Cycle International Long » qui subdivise en catégories distinctes les élèves d'une même promotion.

**Recommandation 5 :**

Sous certaines conditions, permettre à des ressortissants binationaux d'intégrer le cursus réservé aux élèves internationaux.

**Recommandation 6 :**

Faire bénéficier davantage les élèves français de la présence des élèves internationaux, pour ce qui est de la transmission de connaissances.

## Annexe

### Écoles du même type que l'ÉNA dans le monde

<b>Albanie</b>	École albanaise d'administration publique
<b>Algérie</b>	École nationale d'administration
<b>Arménie</b>	Académie d'administration publique de la République
<b>Australie</b>	École d'administration d'Australie et de Nouvelle-Zélande
<b>Azerbaïdjan</b>	Académie d'administration publique
<b>Bahreïn</b>	Institut d'administration publique
<b>Bénin</b>	École Nationale d'Administration et de Magistrature
<b>Biélorussie</b>	École des jeunes managers de l'administration publique.
<b>Bolivie</b>	École de gestion publique plurinationale
<b>Brésil</b>	École nationale d'administration publique
<b>Burkina Faso</b>	École Nationale d'Administration et de Magistrature
<b>Burundi</b>	École nationale d'administration
<b>Cameroun</b>	École nationale d'administration et de la magistrature
<b>Cambodge</b>	École royale d'administration
<b>Chine</b>	Académie chinoise de la gouvernance
<b>Colombie</b>	École supérieure d'administration publique
<b>Corée du Sud</b>	École d'administration publique et de gestion de l'institut de développement de la Corée
<b>Côte d'Ivoire</b>	École nationale d'administration de Côte d'Ivoire
<b>Égypte</b>	Institut national de management
<b>Émirats arabes unis</b>	École de gouvernement Mohammed Bin Rashid
<b>Équateur</b>	Institut des hautes études nationales
<b>Espagne</b>	Institut national d'administration publique
<b>Éthiopie</b>	Université éthiopienne du service public
<b>France</b>	École nationale d'administration
<b>Gabon</b>	École nationale d'administration
<b>Grèce</b>	École nationale d'administration publique et des gouvernements locaux
<b>Guinée</b>	École nationale d'administration
<b>Hongrie</b>	Université nationale de service public
<b>Inde</b>	Académie nationale d'administration publique Lal Bahadur Shastri
<b>Indonésie</b>	École de gouvernement et de politiques publiques d'Indonésie
<b>Italie</b>	École nationale d'administration
<b>Japon</b>	National Graduate Institute for Policy Studies
<b>Kazakhstan</b>	Académie d'administration publique
<b>Kenya</b>	École de gouvernement du Kenya (à venir)
<b>Kirghizistan</b>	Académie d'administration publique
<b>Laos</b>	Académie nationale d'administration et de politiques publiques

<b>Lesotho</b>	Institut d'administration publique et de management
<b>Madagascar</b>	École Nationale d'Administration de Madagascar
<b>Malaisie</b>	Institut national d'administration publique
<b>Mali</b>	École nationale d'administration du Mali
<b>Maroc</b>	École Nationale supérieure de l'Administration
<b>Mauritanie</b>	École nationale d'administration du Mali
<b>Mexique</b>	Institut national d'administration publique
<b>Moldavie</b>	Académie nationale d'administration publique
<b>Niger</b>	École nationale d'administration et de magistrature
<b>Nouvelle-Zélande</b>	École d'administration d'Australie et de Nouvelle-Zélande
<b>Ouzbékistan</b>	Académie d'administration publique
<b>Pérou</b>	École supérieure d'administration publique
<b>Pologne</b>	École nationale d'Administration publique
<b>Portugal</b>	Institut national d'administration publique
<b>Québec</b>	École nationale d'administration publique
<b>République centrafricaine</b>	École nationale d'administration et de magistrature
<b>République démocratique du Congo</b>	École nationale d'administration
<b>République du Congo</b>	École nationale d'administration et de magistrature
<b>Roumanie</b>	École nationale d'études politiques et administratives
<b>Russie</b>	Académie russe de l'économie nationale et du service public
<b>Sénégal</b>	École Nationale d'Administration du Sénégal
<b>Sri Lanka</b>	Institut du développement de l'administration
<b>Syrie</b>	Institut national d'administration
<b>Tadjikistan</b>	Institut d'administration publique
<b>Tchad</b>	École nationale d'administration
<b>Togo</b>	École nationale d'administration du Togo
<b>Tunisie</b>	École nationale d'administration de Tunis
<b>Turkménistan</b>	Académie du service public
<b>Ukraine</b>	Académie nationale d'administration publique
<b>Viêt Nam</b>	Académie nationale d'administration publique
<b>Zimbabwe</b>	Institut d'administration publique et de management

## Bibliographie

- <sup>1</sup> Pour s'en convaincre, il faut lire : Vallet, Odon. 1977. *L'ÉNA toute nue*. Paris : Éditions du Moniteur, p. 131-133.
- <sup>2</sup> Organisation pour la coopération et le développement économique. 2017. *Panorama des administrations publiques 2017*. Paris : OCDE.
- <sup>3</sup> Ibid., p. 148.
- <sup>4</sup> Ibid.
- <sup>5</sup> Ibid., p. 148.
- <sup>6</sup> Ibid., p. 149.
- <sup>7</sup> London School of Economics and Political Science. *Fees level for 2019-2020*. [En ligne] <https://info.lse.ac.uk/staff/divisions/Planning-Division/Assets/Documents/2019-20-Fees-Table.pdf> (Page consultée le 25 mai 2019).
- <sup>8</sup> Sciences Po. *Droits de scolarité*. [En ligne] <http://www.sciencespo.fr/students/fr/financer/droits-scolarité> (Page consultée le 25 mai 2019).
- <sup>9</sup> Harvard Kennedy School. *Academic Year 2018-2019 Tuition and Fees*. [En ligne] <https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/student%20financial%20services/files/2018-19%20Domestic%20Student%20Budget.pdf> (Page consultée le 25 mai 2019).
- <sup>10</sup> Oxford University. *Funding and costs*. [En ligne] <https://www.ox.ac.uk/admissions/graduate/courses/master-public-policy?wssl=1> (Page consultée le 25 mai 2019).
- <sup>11</sup> École nationale d'administration publique du Québec. *Informations relatives à la perception des droits de scolarité et des frais afférents — Hiver 2019*. [En ligne] [http://www.enap.ca/ENAP/docs/Portail\\_etudiant/Registraire/GrilleFrais/H2019.pdf](http://www.enap.ca/ENAP/docs/Portail_etudiant/Registraire/GrilleFrais/H2019.pdf) (Page consultée le 25 mai 2019).
- <sup>12</sup> Freches, José. 1981. *L'E.N.A. — voyage au centre de l'État*. Paris : Conti-Fayolle, p. 299.
- <sup>13</sup> Institut Français. 2013. *Atlas de l'influence française au XXI siècle*. Paris : Éditions Robert Laffont.
- <sup>14</sup> Ibid., p. 94-95.
- <sup>15</sup> Ibid.
- <sup>16</sup> Cartwright, Timothy J. 1969. « The Fulton Committee on the Civil Service in Britain ». *Canadian public administration publique du Canada*. 12, numéro 1, p. 104.
- <sup>17</sup> Hybride. 2015. *Y a-t-il une spécificité française en matière de recrutement des hauts fonctionnaires* (Actes du Colloque sur la diversification des profils de la haute fonction publique tenue à Paris, le jeudi 2 avril 2015). [Paris] : Hybride, p. 16.
- <sup>18</sup> Kesler, Jean-François. 1977. « La création de l'E.N.A. ». *La Revue administrative*. 30 (no 178) : 363.

<sup>19</sup> Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale. Campus France. 2017. *Sciences Po*. Paris : Campus France.

<sup>20</sup> HEC Paris. *Profil des étudiants*. [En ligne] <https://www.hec.edu/fr/grande-ecole-masters/programme-grande-ecole/etudiants-et-professeurs> (Page consultée le 26 mai 2019).

<sup>21</sup> École nationale d'administration. *L'ÉNA en chiffre 2018*. [En ligne] <https://www.ena.fr/L-ENA-se-presente/ressources-ena/ena-chiffres> (Page consultée le 26 mai 2019).

<sup>22</sup> Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale. Campus France. 2017. *L'École Polytechnique (L'X)*. Paris : Campus France.

<sup>23</sup> École normale supérieure. *Chiffres clés*. [En ligne] <https://www.ens.fr/l-ecole-normale-superieure/chiffres-cles-et-classements-internationaux/chiffres-cles> (Page consultée le 26 mai 2019).

<sup>24</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. 2018. *L'État de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*. Paris : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, p. 44.

<sup>25</sup> Harvard University. *Harvard Admitted Students Profile*. [En ligne] <https://college.harvard.edu/admissions/admissions-statistics> (Page consultée le 27 mai 2019).

<sup>26</sup> Harvard Kennedy School. *Masters admissions*. Cambridge: Harvard Kennedy School, p. 1.

<sup>27</sup> Oxford University. *Facts and figures*. [En ligne] <https://www.ox.ac.uk/about/facts-and-figures/full-version-facts-and-figures?wssl=1> (Page consultée le 27 mai 2019).

<sup>28</sup> Cambridge University. *International students data*. [En ligne] <https://www.internationalstudents.cam.ac.uk/applying/global-community/international-student-data> (Page consultée le 27 mai 2019).

<sup>29</sup> London School of Economics and Political Sciences. *LSE at Glance*. [En ligne] <http://www.lse.ac.uk/about-lse/lse-at-a-glance> (Page consultée le 27 mai 2019).

<sup>30</sup> École nationale d'administration publique du Québec. *Rapport 2015-2016. En application de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Québec : École nationale d'administration publique du Québec, p. 1.

<sup>31</sup> Adams, Richard et Sally Weale. 21 février 2019. « Oxford and Cambridge universities fail to raise UK student numbers ». *The Guardian* (London). [En ligne] <https://www.theguardian.com/education/2019/feb/26/oxford-and-cambridge-universities-fail-to-expand-uk-student-numbers> (Page consultée le 29 mai 2019).

<sup>32</sup> Les informations de cette section sont tirées du site Internet de l'École. Voir : École nationale d'administration. *Offre de formation continue 2018*. [En ligne] <https://www.ena.fr/Formation-continue/Offre-formation-continue-2019> (Page consultée le 1 juin 2019) ou École nationale d'administration. *Ouverture à l'international*. [En ligne] [www.ena.fr/Europe-International/Strategie-europeenne-et-internationale/Ouverture-a-l-international](http://www.ena.fr/Europe-International/Strategie-europeenne-et-internationale/Ouverture-a-l-international) (Page consultée le 1 juin 2019)

<sup>33</sup> École nationale d'administration. 2019. *Rapport d'activité 2018*. Strasbourg : École nationale d'administration, p. 23.

<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Ibid., p. 2.

<sup>36</sup> Coussirou, Jean. 1996. *Faut-il supprimer l'ÉNA ? Pour une école au service de l'État et des citoyens*. Paris : Les Éditions d'organisation, p. 189-194.

<sup>37</sup> Organisation pour la coopération et le développement économique. 2019. *Dépenses des administrations publiques (indicateur)*. [En ligne] <https://data.oecd.org/fr/gga/depenses-des-administrations-publiques.htm> (Consulté le 29 mai 2019)

<sup>38</sup> Voir : Kesler, Jean-François. 1985. *L'E.N.A., la société, l'État*. Paris : Berger-Levrault. , Kesler, Jean-François. 2007. *Le pire des systèmes... à l'exception de tous les autres*. Paris : Albin-Michel. ou encore Kesler, Jean-François. 1997. « L'énarchie n'existe pas ». *Pouvoirs*. Numéro 80 : p. 23-42

<sup>39</sup> Voir Kesler, *Le pire des systèmes... à l'exception de tous les autres*, p. 196.

<sup>40</sup> Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires, Ministère des Finances et des Comptes publics, Ministère de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique. 2014. *L'encadrement supérieur et dirigeant de l'Etat*. Paris : Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Ministère du Logement et de l'Égalité des Territoires, Ministère des Finances et des Comptes publics, Ministère de l'Économie, du Redressement Productif et du Numérique., p. 24.

<sup>41</sup> Adams, Richard et Sally Weale. 21 février 2019. « Ashton Carter and the astoundingly elite educational credentials of Obama's Cabinet appointees ». *The Washington Post* (Washington). [En ligne] [https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2014/12/05/ashton-carter-and-the-astoundingly-elite-educational-credentials-of-obamas-cabinet-appointees/?utm\\_term=.5827ce6b1c4d](https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2014/12/05/ashton-carter-and-the-astoundingly-elite-educational-credentials-of-obamas-cabinet-appointees/?utm_term=.5827ce6b1c4d) (Page consultée le 24 mai 2019).

<sup>42</sup> Cambridge University. TCS. *Almost half of the new Cabinet educated at Oxbridge*. [En ligne] <https://www.tcs.cam.ac.uk/almost-half-of-the-new-cabinet-educated-at-oxbridge/> (Page consultée le 27 mai 2019).

<sup>43</sup> Quillet, Lucille. 9 avril 2013. « Les IEP de province dénoncent les privilèges de Sciences Po Paris » *Le Figaro* (Paris) [En ligne] <https://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/les-iep-de-province-denoncent-les-privileges-de-sciences-po-paris-1640/>

<sup>44</sup> Sciences Po. *ÉNA & concours administratifs : un excellent palmarès 2018*. [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/fr/actualites/actualite/C3%A9s/ena-27-%C3%A9tudiants-sur-40-issus-de-sciences-po/3886> (Page consultée le 25 mai 2019).

<sup>45</sup> Sciences Po. *ÉNA : 29 admis sur 40 issus de Sciences Po*. [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/actualites/actualite/C3%A9s/ena-29-admis-sur-40-issus-de-sciences-po/3411> (Page consultée le 25 mai 2019).

<sup>46</sup> Sciences Po. *ÉNA : 82 % des nouveaux admis viennent de Sciences Po*. [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/public/fr/actualites/ena-82-des-nouveaux-admis-viennent-de-sciences-po.html> (Page consultée le 25 mai 2019).

<sup>47</sup> Sciences Po. 2019. *Bilan des admissions 2018*. Paris : Sciences Po, p. 16.

<sup>48</sup> Larat, Fabrice. 2015. « Le dernier maillon dans la chaîne des inégalités ? Les particularités du profil des élèves de l'ÉNA ». *Revue française d'administration publique*. No. 153 : p. s 106-107.

<sup>49</sup> Dudman, Jane. 21 septembre 2018. « Who gets on to the civil service fast stream? ». *The Guardian* (London). [En ligne] <https://www.theguardian.com/society/2018/sep/21/who-succeeds-civil-service-fast-stream> (Page consultée le 20 mai 2019).

<sup>50</sup> Coughlan, Sean. 7 décembre 2018. « Oxbridge 'over-recruits from eight schools' ». *The BBC* (London). [En ligne] <https://www.bbc.com/news/education-46470838> (Page consultée le 20 mai 2019).

<sup>51</sup> Jourdan, Luc. 2015. « L'ÉNA ou 70 ans de paradoxes ». Centre de recherches politiques de Sciences Po, Sciences Po.

Cette note de recherche comporte plusieurs problèmes qui minent sa crédibilité. Parmi ceux-ci, notons : Aucune explication détaillée de méthodologie (construction de l'indicateur) ; Construction d'une catégorie de « catégorie socioprofessionnelle supérieure » à l'aide d'emplois imprécis qui ne donnent pas nécessairement les mêmes ressources financières ; Aucune comparaison internationale pour des écoles comme l'ÉNA ; Dernière cohorte analysée située en 2000 ; Malgré ses faiblesses, l'étude de Jourdan annonce quand même, qu'en moyenne, l'origine sociale des élèves de 2000 reste très proche des années 51-52-53<sup>51</sup>, années qui seraient supposément l'âge d'or de la mixité sociale à l'ÉNA.

<sup>52</sup> Larat, Fabrice. 2015. « Le dernier maillon dans la chaîne des inégalités ? Les particularités du profil des élèves de l'ÉNA ». *Revue française d'administration publique*. No. 153 : p. s 103-124.

<sup>53</sup> Ibid., p. 106.

<sup>54</sup> Ibid., p. 117.

<sup>55</sup> Ibid., p. 107.

<sup>56</sup> Le Monde/AFP. 13 juillet 2018. « Bac 2018 : le taux de réussite atteint 88,3 % ». *Le Monde*. [En ligne] <https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/07/13/baccalaureat-2018-le-taux-de-reussite-atteint-88-3-5330738-3224.html> (Page consultée le 24 mai 2019).

<sup>57</sup> Voir Lara, « Le dernier maillon dans la chaîne des inégalités ? Les particularités du profil des élèves de l'ÉNA », p. 108.

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup> Ibid., 109.

<sup>60</sup> Ibid., 113.

<sup>61</sup> Bodiguel, Jean-Luc. 1978. *Les anciens élèves de l'ÉNA*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p.43.

<sup>62</sup> Ibid., 110.

<sup>63</sup> Ibid.

- <sup>64</sup> Ministère de l'Éducation nationale. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. 2018. *Repères et références statistiques*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, p. 177.
- <sup>65</sup> Berkouk, Nicolas et Pierre François. 2018. « Les concours sont-ils neutres ? Concurrence et parrainage dans l'accès à l'École Polytechnique », *Sociologie* 9, numéro 2018/2, p. 173.
- <sup>66</sup> Magnier, Jacqueline et Clémentine Marchal. 2015. « Homogénéité et diversité des élèves administrateurs territoriaux », *Revue française d'administration publique*, Numéro 153, p. 134.
- <sup>67</sup> UK Government. Civil service. *Civil Service Fast Stream: Annual Report 2017 and 2018*. London: UK Government. Civil service, table 30.
- <sup>68</sup> Meer, Frits M. van deer, Jos C.N. Raadschelders. 2014. « Dutch Central Government Elites From 1980 to 2012: Changing Characteristics and Interactions with Political Officeholders », *Revue française d'administration publique*, Numéro 151-152, p. 768.
- <sup>69</sup> The Upshot. New York Times. 21 février 2019. « Economic diversity and student outcomes at Harvard University ». *The New York Times* (New York). [En ligne] <https://www.nytimes.com/interactive/projects/college-mobility/harvard-university> (Page consultée le 22 mai 2019).
- <sup>70</sup> Kirry, Michèle. 2017. *Rapport sur les concours d'entrée à l'École nationale d'administration*. Strasbourg : École nationale d'administration.
- <sup>71</sup> Jacquemelle, Guy. 2005. *Le Grand Oral de l'ÉNA*. Paris : Les Éditions du Mécène.
- <sup>72</sup> École nationale d'administration. *Épreuves du concours externe d'entrée à l'ÉNA*. [En ligne] <https://www.ena.fr/L-https://www.ena.fr/Concours-Prepas-Concours/Les-concours-de-l-ÉNA/Concours-externe/Epreuves> (Page consultée le 26 mai 2019).
- <sup>73</sup> Voir Jacquemelle, *Le Grand Oral de l'ÉNA*.
- <sup>74</sup> École nationale d'administration. *Scolarité et calendrier*. [En ligne] <https://www.ena.fr/Formation-initiale/Cursus-a-l-ÉNA/Scolarité-et-calendrier> (Page consultée le 26 mai 2019).
- <sup>75</sup> Hudson, Bradford. 2014. « The Prevalence of Longevity Among Leading Brands », *Boston Hospitality Review*, Fall 2014. [En ligne] <http://www.bu.edu/bhr/2014/10/01/the-prevalence-of-longevity-among-leading-brands/> (Page consultée le 31 mai 2019).
- <sup>76</sup> Sciences Po. *Notre Histoire*. [En ligne] <https://www.sciencespo.fr/%C3%A0-propos/notre-histoire> (Page consultée le 25 mai 2019).
- <sup>77</sup> Leblond, François et Renaud Leblond. 2013. *Émile Boutmy. Le père de Sciences Po*. Paris : Éditions Anne Carrière, 135.
- <sup>78</sup> De Gaulle, Charles. 1959. *Mémoires de guerre. Le salut : 1944-1946*. Paris : Chez Pocket, p. 330.
- <sup>79</sup> Wright, Vincent. 1976. « L'École nationale d'administration de 1848-1849 : un échec révélateur ». *Revue Historique*, Numéro 517, p. 21-42.
- <sup>80</sup> Dans le cadre de la rédaction de ce rapport, nous avons pu consulter près de 30 ouvrages qui traitent de l'ÉNA de près ou de loin : essais, témoignages, livre universitaire et même polar (!),

Plusieurs étaient critiques, parfois beaucoup. Seul un suggérait l'abolition pure et simple. Même les plus célèbres, *L'Énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise* de Chevènement ou la *Noblesse d'État* de Bourdieu ne vont pas jusque-là.

<sup>81</sup> Silguy, Yves-Thibault de. 2003. *Moderniser l'État : le cas de l'ENA*. Paris : Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire, p. 43-47.

<sup>82</sup> École nationale d'administration. *Scolarité et calendrier*. [En ligne] <https://www.ena.fr/Formation-initiale/Cursus-a-l-ENA/Scolarite-et-calendrier> (Page consultée le 26 mai 2019).

<sup>83</sup> École nationale d'administration. *Cycle international long (CIL - 14 mois à 16 mois)*. [En ligne] <https://www.ena.fr/Formation-continue/Programmes-Internationaux-et-d-appfondissement/cil> (Page consultée le 26 mai 2019).

<sup>84</sup> Le stage international permettait à des étrangers de fréquenter des administrations françaises qui ont des activités à l'international, des organisations internationales, parfois même des ambassades françaises limitrophes à la France. L'Union européenne était ouverte pour les Européens.

<sup>85</sup> UK Government. Civil Service. *Nationality Rules. Annex B : Commonwealth*. [En ligne] [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/307928/AnnexB\\_Commonwealth.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/307928/AnnexB_Commonwealth.pdf) (Page consultée le 29 mai 2019).

<sup>86</sup> UK Government. Civil Service. *Fast Stream FAQ*. [En ligne] <https://www.faststream.gov.uk/faqs/> (Page consultée le 29 mai 2019).

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> UK Government. Office for national statistics. *Civil Service statistics, UK: 2018*. [En ligne] <https://www.ons.gov.uk/employmentandlabourmarket/peopleinwork/publicsectorpersonnel/bulletins/civilservicestatistics/2018#over-half-of-civil-servants-declare-themselves-as-british-or-mixed-british>

<sup>89</sup> UK Government. Civil Service. *Nationality Rules*. [En ligne] <https://www.gov.uk/government/publications/nationality-rules> (Page consultée le 29 mai 2019).

<sup>90</sup> École nationale d'administration. *Cycle international long (CIL - 14 mois à 16 mois)*. [En ligne] <https://www.ena.fr/Formation-continue/Programmes-Internationaux-et-d-appfondissement/cil> (Page consultée le 26 mai 2019).

<sup>91</sup> Les domaines de souveraineté sont : « défense, budget, économie, justice, intérieur, police, affaires étrangères ». À ce sujet, voir : Conseil d'État. *Avis N. 366-313 de la séance du 31 janvier 2002 de l'Assemblée générale*.

<sup>92</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. 2019. *La communauté française inscrite au registre des Français établis hors de France*. [En ligne] <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/inscription-consulaire-registre-des-francais-etablis-hors-de-france/article/la-communaute-francaise-inscrite-au-registre-des-francais-etablis-hors-de-240335> (Page consultée le 29 mai 2019).

<sup>93</sup> Wright, Vincent. 1997. « Démocratiser l'élite administrative française : Regards d'un Britannique ». *Pouvoirs*. Numéro 80, p. 113-114.2